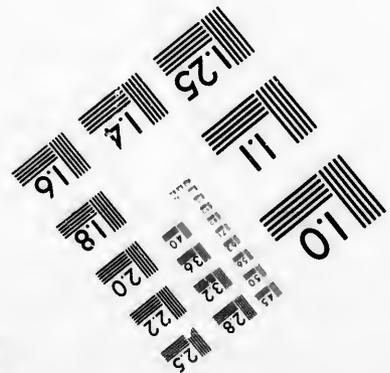
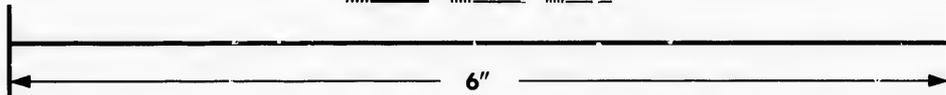
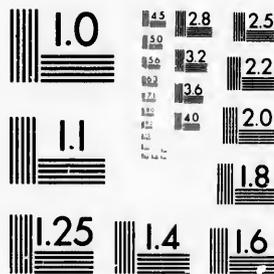


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Ca

14
12
10
8
28
25
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10
01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

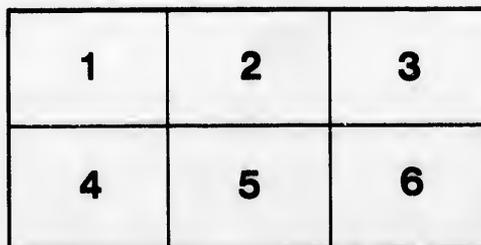
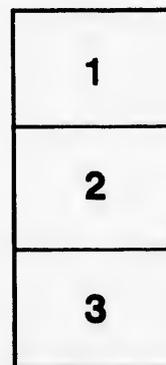
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à

UNE PAGE D'HISTOIRE

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LA

République de 1848

PAR

GODFROY LANGLOIS

JOURNALISTE



MONTREAL

IMPRIMERIE DU "CULTIVATEUR," L. J. TARTE & FRÈRE.

33 & 35 RUE ST-GABRIEL

1897



Ph. O. Grégoire, ptre, un

Saint-Louis de France



UNE PAGE D'HISTOIRE



LA

République de 1848

PAR

GODFROY LANGLOIS

JOURNALISTE



MONTREAL

IMPRIMERIE DU "CULTIVATEUR," L. J. TARTE & FRERE.

33 & 35 RUE ST-GABRIEL

1897

DC 270

L35

Republique de 1878

GOVERNOR GENERAL

MONTREAL

IMPRIMERIE DE LA CITÉ DE MONTREAL

1878

au
co
fr
pe
m
n
le
d
q
d
b
P
f
P
f
s

LA REPUBLIQUE DE 1848

C'est une simple esquisse que je viens tracer aujourd'hui pour ceux qui n'ont pas lu l'histoire contemporaine.

C'est une page du beau livre de la démocratie française que je vous invite à lire et à méditer.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait un travail personnel, ni œuvre d'historien, je résume simplement mes lectures, je compile mes souvenirs et mes notes dans l'espoir d'instruire les uns, d'intéresser les autres.

Transportons-nous donc ensemble, en pensée, dans le beau pays qu'arrosent le Rhône et la Loire, que baignent les flots bleus de la Méditerranée, que dore le soleil de Provence et que parfument les brises de Normandie, et attaquons notre sujet sans plus de cérémonie.

La France a connu trois républiques : la première fondée le 21 septembre 1793, et remplacée par l'Empire le 18 mai 1804 ; la deuxième proclamée le 24 février 1848, et remplacée encore par l'Empire le 2 décembre 1851, et la troisième établie au 4 sep-

tembre 1870 sur les ruines de l'Empire et instituée par la constitution du 25 février 1875.

La première République forme partie intégrante de la Révolution, et je vais l'esquisser en quelques traits.

On est au lendemain de la grande victoire de Valmy, c'est-à-dire le 21 septembre 1792. La Convention siège sous la présidence de Pétion et sur la proposition de Billaud-Varennes, on arrête ce qui suit :

“ La Convention nationale décrète que tous les actes publics seront désormais datés de l'an 1er de la République Française.”

On peut dire que ce premier gouvernement populaire fut l'œuvre des Girondins ; car pendant que Camille Desmoulin, le brillant journaliste, Brissot, Fauchet, Condorcet, prêchaient les doctrines républicaines, Robespierre et les Jacobins ne disaient mot ; Marat, Danton et les chefs des Cordeliers tâtonnaient, hésitaient.

Mais la France qui sortait à peine de dix-sept siècles d'asservissement et de tyrannie était ombrageuse même à l'endroit de cette nouvelle forme de gouvernement, et de violentes protestations s'élevèrent dans la Convention quand Manuel eut prononcé les paroles suivantes :

“ Représentants du peuple souverain, je demande que le président de la France soit logé dans le

palais national ; que les attributs de la loi et de la force soient toujours à ses côtés, et que toutes les fois qu'il ouvrira la séance, tous les citoyens se lèvent : cet hommage rendu à la souveraineté du peuple nous rappellera sans cesse nos droits et nos devoirs."

Cette proposition fut rejetée comme tendant à créer une dictature.

La première République fut fondée aux joyeux retentissements de la victoire de Valmy, et elle marque le commencement d'une lutte ardente entre la Gironde et la Montagne, lutte qui se terminera par des hécatombes.

C'est sous la première République que fut exécuté Louis XVI, et qu'eurent lieu ce qu'on appelle les massacres de la Révolution.

En 1794, apparaît le triumvirat ; en 1795, la République prit le nom de Directoire et eut à sa tête cinq directeurs, cinq magistrats supérieurs sans président.

En 1799, la France eut trois consuls, dont un était Bonaparte.

Le 18 mai 1804, Napoléon qui était revenu d'Égypte, qui avait fait la campagne d'Italie, qui avait autour de son nom les couronnes, les belles victoires de Lodi, d'Arcole, de Marengo, Napoléon provoqua un sénatus-consulte qui proposait de confier à un empereur le gouvernement de la Répu-

blique. Et cet empereur serait lui-même. 3,500,000 voix furent données à l'Empire, 2,500 contre.

La royauté est rétablie avec Louis XVIII en 1815; Charles X lui succède en 1824; on fonda la monarchie constitutionnelle en 1830 avec Louis-Philippe qui garda sa couronne jusqu'en 1848, c'est-à-dire jusqu'à la deuxième République.

II

Qu'est-ce qui a provoqué la crise de 1848, comment a été instituée la deuxième République, et quels sont les principaux événements qui se sont déroulés jusqu'à 1852, c'est ce que je vais maintenant développer.

La principale cause de la déchéance du roi Louis-Philippe a été la corruption de ses gouvernements et les principaux artisans de cette déchéance, je le proclame avec orgueil, ont été les journalistes et à leur tête, le vaillant polémiste Emile de Girardin.

A différentes reprises depuis 1830, on avait découvert dans l'administration de la chose publique des cas de concussion et de péculat, mais c'est en 1847 que les scandales éclatèrent avec plus de retentissement.

En 1846, la misère était grande dans différentes parties de la France et la populace exaspérée se livra à de terribles excès dans différents départe-

ments et particulièrement dans la Sarthe, dans l'Indre-et-Loire et dans la Mayenne. On eut à enregistrer des meurtres ; des hordes affamées battaient les routes publiques, des maisons étaient livrées au pillage ; les femmes et les enfants crevant de faim abandonnaient le foyer pour courir dévaster les boulangeries, les magasins et spectacle plus lamentable n'avait pas été vu depuis les jours de la révolution de 1789. Dans le département de l'Indre les faméliques et les sans-travail se livrèrent à tant de violence que la justice et le régiment durent intervenir, et cinq malheureux furent pendus sur la place publique à Bezançon ; les autres furent condamnés à la déportation et aux travaux forcés.

Et ce fut au milieu de ces malheurs, de ces soulèvements, de cette frénésie publique, ce fut presque au frémissement de l'exécution de pauvres misérables qui eurent le cou coupé pour avoir cherché du pain, ce fut à tous ces bruits sinistres qui avaient secoué la France en sa torpeur, qui avaient réveillé dans tous les cœurs de parias des sentiments de révolte contre la société, ce fut au lendemain de tout cela que les Chambres se mirent en session. C'était le 11 janvier 1847.

Dès l'ouverture, Thiers et Guizot, ces deux grands hommes d'Etat, reprirent avec vigueur les héroïques et savantes luttes parlementaires qu'ils

soutenaient l'un contre l'autre depuis dix ans. Puis aussitôt éclatèrent une série de scandales odieux dans les départements de la guerre, de la marine, des travaux publics et de l'intérieur.

Emile de Girardin, le maître des journalistes, se jeta éperdument dans la mêlée ; il accusa le ministre Duchatel d'avoir vendu le privilège d'un théâtre pour vingt mille dollars ; il accusa le ministère de vendre des croix d'honneur, des titres de noblesse, des pairies et même jusqu'à son sourire. On voulut étouffer ces scandales, on traduisit le dénonciateur à la chambre des Pairs, mais il fut acquitté.

C'était la déconsidération publique pour le gouvernement. Dans le mois de juin suivant le ministre des travaux publics, M. Teste, fut accusé d'avoir touché un pot-de-vin de 100,000 francs ; il fut publiquement convaincu de péculat et essaya de mettre fin à sa honte et à sa carrière déshonorée en se tirant une balle dans la région du cœur. D'autres scandales furent découverts, d'autres procès eurent lieu, mais la mesure arrivait à son comble en dépit des changements ministériels qui portèrent Guizot à la présidence du conseil.

Alors, obéissant à la pression de l'opinion publique qui grondait sourdement mais formidablement comme un tonnerre, un certain nombre d'hommes publics, reconnus comme réformistes, organisèrent

ans. Puis une série de banquets pour dénoncer les infamies
les odieux ministérielles. Odilon Barrot et autres firent enten-
la marine, dre leurs protestations à Paris même.

Le 18 juillet à Mâcon, il y eut un grand festin
journalistes, auquel assistèrent plus de trois mille spectateurs et
accusa le convives.

Lamartine, le poète exquis du rêve et du cœur,
le chantre de toutes les mélodies du sentiment et
de la nature, Lamartine qui était descendu depuis
quelque temps du superbe piédestal où son génie
poétique l'avait placé, et cela pour se lancer dans
le mouvement politique, Lamartine, grand, noble
dans sa stature de héros antique, présida ce fameux
banquet populaire. Il se prononça en faveur du
suffrage universel, prophétisa en clairvoyant qu'il
était, la révolution qui allait éclater. Ecoutez
quelques-unes de ses paroles :

“ Que voulez-vous que devienne cette monarchie,
s'écria-t-il, si elle parvient à faire d'une nation de
citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant
conquis leur liberté au prix du sang de leurs frères
que pour la vendre aux enchères des plus sordides
faveurs ; si elle fait rougir la France de ses vices
officiels, si elle nous laisse descendre jusqu'aux tra-
gédies de la corruption, si elle laisse affliger, humili-
er la nation par l'improbité des pouvoirs publics.
Elle tombera cette royauté, soyez-en sûrs. Elle
tombera non dans le sang comme celle de 1789, mais
dans son piège.

“ Et après avoir eu la révolution de la liberté et la contre-révolution de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris.”

Terrible prophétie, dit un historien, qui retentit dans le cœur du peuple et prépara les esprits à la révolte.

Ledru-Rollin, Louis Blanc et autres républicains se lancèrent dans l'agitation, et en décembre, aggravation de la situation, Guizot lui-même, le premier ministre, fut convaincu de s'être livré à un trafic de places et de rentes.

La lutte redoubla de fureur et le ministère exhumait une loi de 1791 contre les réunions publiques pour arrêter la campagne des banquets.

Thiers, qui demeurait l'éternel rival de Guizot protesta vigoureusement en disant : “ Mon droit est écrit dans la charte ; il m'appartient ; il est aussi sacré que celui de la royauté.” La députation réformatrice réclama avec lui la liberté et le droit de réunion.

Lamartine se leva en pleine chambre et il accusa le gouvernement “ de mettre la main de la police sur la bouche du pays,” et il ajouta : “ Souvenez-vous du jeu de Paume ! ”

En dépit de ces protestations, Guizot réussit à empêcher un banquet, le 19 février, et Louis-Philippe crut que tout était sauvé. Mais la mesure

était comble, et, le 22 février, éclate la révolution : le 23, le roi et ses ministres discutent, hésitent, parlementent ; on parle d'abdication, on parle de charger la populace à la baïonnette ; la multitude s'accumule dans les rues, devant l'hôtel des Affaires étrangères, le peuple gronde, soudain un coup de feu tiré accidentellement retentit dans l'air, et les soldats se croyant attaqués, tirent sur la foule. Morts et blessés tombent par monceaux et des milliers d'hommes courent par les rues de la ville en criant : " On assassine le peuple, aux armes, aux armes."

Or ce coup de feu, tiré accidentellement, allait coûter la couronne à Louis-Philippe, soudain abandonné de toute la bourgeoisie et des gardes nationaux.

Il est dans son cabinet ; Emile de Girardin entre soudain et s'écrie : " Il n'y a plus de monarchie en France, la situation est désespérée." — Que faire demande Louis-Philippe ? — " Sire, il faut abdiquer," répond le duc de Montpensier. — Non, riposte la reine, pas d'abdication, il vaut mieux mourir."

Mais le roi accablé, abattu, s'écrie : " Eh bien, j'abdique."

Et ainsi, le 24 février, s'effondra dans la pourriture ministérielle, la monarchie ressuscitée au lendemain des guerres napoléoniennes.

Mais à partir de ce moment, demanderez-vous,

qui gouverne la France?—La chambre des députés se réunit en séance, mais elle n'existe virtuellement plus, car le roi l'a dissoute. On parle de proclamer la duchesse d'Orléans régente, mais Crémieux monte à la tribune, et demande la nomination d'un gouvernement provisoire. Ledru-Rollin lui-même, réclame un gouvernement provisoire et une convention nationale pour régulariser les droits du peuple.

Et alors, ce gouvernement provisoire est formé sur proposition de Dupont de l'Eure, que l'histoire appelle le patriarche des révolutions, et il est composé de Lamartine, de Dupont, de Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagés, Marie et Arago.

Ils se réunissent à l'Hôtel-de-Ville pour s'organiser, se distribuer la besogne; mais la foule qui est là dans l'édifice et sur la place publique est immense, et le tumulte est menaçant. On prononce des discours pour les contenir. Lamartine se lève pour adresser des paroles de paix à la masse, quand soudain quelqu'un l'apostrophe pour lui demander de quel droit lui et ses collègues se sont constitués en gouvernement provisoire. Le grand homme d'Etat qui avait toujours le mot de la situation et dont les mouvements oratoires dominaient infailliblement les masses, l'accable sous la riposte suivante: "De quel droit, mais du droit du sang qui coule, de l'incendie qui dévore vos édifices, de la

les députés
tuellement
proclamer
Crémieux
nation d'un
n lui-même,
et une con-
s droits du
e est formé
ue l'histoire
s, et il est
e Crémieux,
Arago.

pour s'orga-
la foule qui
publique est
On prononce
artine se lève
masse, quand
lui demander
nt constitués
rand homme
a situation et
naient infailli-
a riposte sui-
du sang qui
édifices, de la

nation sans chefs, du peuple sans guides, sans ordres et peut-être demain sans pain. Puisqu'il faut donc le dire, du droit de ceux qui les premiers livrent leur âme aux soupçons, leur sang à l'échafaud, leur tête à la vengeance des peuples et des rois pour sauver la nation."

Et cette chaleureuse tirade suffisait pour provoquer une explosion de sympathie, d'enthousiasme et toutes les bouches faisaient chorus pour crier : "Vive la République."

Les membres du gouvernement provisoire se mettent à l'œuvre sans tarder ; on délibère, on dispose des cas les plus urgents, on redige, séance tenante, une éloquente proclamation qu'on lance immédiatement au peuple et dans laquelle il était dit :

"Le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté. L'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de la société qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-même ; la liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre. Voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer."

Jules Troussel, dans son *Histoire d'un Siècle*, raconte qu'il était onze heures du soir quand toutes

ces laborieuses délibérations et tout ce travail furent terminés. " Les membres du gouvernement provisoire, épuisés de fatigue et de faim, obtinrent à grand'peine, un peu de pain, de fromage et d'eau ; un sucrier cassé passant de main en main, servit de vase aux fondateurs de la République," et aux pères du suffrage universel en France.

III

Croyez-moi, j'admire vivement cette révolution de 1848, parce qu'elle est l'affirmation de la souveraineté populaire, parce que le peuple a chassé de lui-même, presque sans effusion de sang, les vendeurs du temple, parce que les fils de 89 ont reconquis spontanément leur liberté pour se donner un gouvernement du peuple par le peuple.

Où est maintenant l'ex-roi Philippe ?

Dans la journée du 25 février, après s'être fait couper les favoris et s'être masqué les yeux de lunettes vertes, Louis-Philippe se rendit à Honfleur sous le nom de Smith pour traverser la Manche et chercher refuge en Angleterre où on mit à sa disposition le château de Claremont.

Quel a été le premier acte du gouvernement provisoire après avoir proclamé la république ? Ça été de voter à l'unanimité l'abolition de la peine de mort en matière politique et c'est Lamartine lui-

même qui fut chargé d'annoncer à la foule le 26 février, ce fier décret :

“ Citoyens, s'écria-t-il, la royauté est abolie, la république est proclamée. Le peuple exercera ses droits politiques ; des ateliers nationaux de travail seront ouverts pour les ouvriers sans salaire ; l'armée se réorganise ; la garde nationale s'unit indissolublement avec le peuple pour fonder promptement l'ordre, de la même main qui vient de conquérir la liberté. Enfin, messieurs, le gouvernement provisoire a voulu vous apporter lui-même le dernier des décrets qu'il vient de décider, c'est le plus beau décret qui soit jamais sorti de la bouche d'un peuple, le lendemain de sa victoire.”

Aux acclamations de la foule, Lamartine donna lecture de l'acte qui abolissait la peine de mort en matière politique.

Comment le peuple et le clergé ont-ils accepté cette République de 48 ?

Le peuple l'accepta avec reconnaissance parce qu'il se sentait reprendre possession de lui-même, de ses droits, de sa puissance, de son autorité. Et partout on buvait à la résurrection populaire, à l'éclosion d'une ère de liberté et de revendications sociales. Quant au clergé, il fit preuve d'un véritable esprit public, d'un mâle patriotisme.

Mgr Affre, archevêque de Paris, ordonna des prières publiques pour le bonheur du peuple fran-

çais et pour le succès des élections. Il adhéra à la République du haut de la chaire en ces termes : “ Le salut du peuple, voilà la loi suprême, disait un de nos prédécesseurs en 1789. Voilà le premier principe et comme la fin dernière de tout gouvernement juste. N’oublions pas que Jésus-Christ en déclarant que son royaume n’est pas de ce monde, a déclaré par là même qu’il ne prescrivait aucune forme de gouvernement.”

De son côté le 27 février, le cardinal de Bonald mandait aux curés de son diocèse ce qui suit : “ Donnez aux fidèles l’exemple de l’obéissance à la République. Si les autorités désirent arborer le drapeau de la nation, prêtez-vous avec empressement aux désirs des magistrats. Le drapeau de la République sera toujours pour la religion un drapeau protecteur.”

A la suite de ces déclarations pleines d’autorité, tout le clergé et les congrégations adhérèrent au système démocratique. M. de Falloux, journaliste catholique fit appel à la sympathie des journaux de la Vendée en faveur de la République et aux quatre coins de la France, on s’inclina devant le nouveau régime : Troussat cite même des campagnes où les curés dansèrent la Carmagnole devant leurs paroissiens.

Pour moi, c’est une page d’histoire éblouissante que celle qui représente le peuple et le clergé fra-

ternisant avec effusion à l'avènement d'institutions démocratiques et du gouvernement du peuple par le peuple.

La république était proclamée, mais la France est encore dirigée par le gouvernement provisoire et cela jusqu'au lendemain des élections générales.

Entretemps, les républicains s'occupent des prolétaires et adoptent des résolutions réduisant les journées de travail à Paris de onze heures à dix, et en Province de douze à onze.

Le 4 mars 48, le gouvernement provisoire fixe la date des élections générales et décrète que les représentants du peuple seront élus par le suffrage universel direct. Tous les Français âgés de 21 ans seront électeurs ; tous les Français âgés de 25 ans seront éligibles à la députation. On se plonge alors en pleine campagne électorale et pendant que la population française se prépare pour le scrutin, toute l'Europe se fait secouer par la Révolution.

Il y a des soulèvements en Suisse, en Autriche et en Italie. A Vienne, le peuple opprimé demande des réformes et une charte de liberté. L'empereur effrayé promet une constitution ; les Autrichiens parcourent les rues en jetant aux échos caressés par le Danube les cris téméraires et inaccoutumés de "Vive la République Française".

En Italie, le pape lui-même, qui jouit du pouvoir temporel, est obligé de céder à la clameur popu-

laire, à la marée montante des revendications des foules. "Contrairement à l'avis des cardinaux qui formaient son gouvernement, écrit Troussel, Pie IX licencia les troupes suisses, accorda une amnistie générale, réduisit les taxes, patronna des congrès scientifiques, autorisa la fondation de bibliothèques et de cercles ouvriers, diminua la censure de la presse et accorda le droit de réunion publique".

Le 14 mars 1849, le pape dut promulguer une constitution pour les états pontificaux.

En Hongrie, l'illustre patriote Kossuth soulève les masses au cri de "liberté" et d' "indépendance" et toute la nation sent son âme vibrer à ces appels pleins de fierté nationale.

Les chefs hongrois se rendirent à Vienne et arrachèrent à l'empereur d'Autriche un ministère indépendant pour la Hongrie et une constitution qui permit d'abolir la féodalité et qui leur donna d'autres pouvoirs considérables.

De son côté, Venise se souleva contre l'Autriche et proclama la République.

En Prusse, le mouvement démocratique s'accrut, l'insurrection éclata à Berlin, et les partisans des libertés populaires triomphèrent sur toute la ligne.

Le roi Frédéric Guillaume IV consentit au renvoi du ministère, à la retraite des troupes, à la liberté de la presse, et on le força même à rester à

son balcon avec la reine pour saluer au passage les restes ensanglantés des insurgés morts les armes à la main. Voici comment Daniel Sterne raconte cette scène émouvante : " Le 21 mars, dans l'après-midi, on aperçut des fenêtres du château, une longue procession qui s'avavançait à pas lents psalmodiant les chants de l'Eglise. Des femmes et des jeunes filles vêtues de deuil, tenant à la main des branches de cyprès, ouvraient la marche ; puis venaient, deux par deux, sur une file dont on ne voyait pas la fin, des hommes du peuple qui portaient sur leurs épaules des cercueils ouverts. Une foule grave et recueillie accompagnait ce cortège.

" A mesure qu'il approchait et qu'on distinguait les morts ensanglantés dans leurs bières, on se sentait glacé d'horreur.

" Personne n'osa se présenter pour arrêter la procession lugubre quand, franchissant la cour intérieure du palais et le seuil de la demeure royale, elle se déploya avec solennité et déposa, sous les fenêtres mêmes du roi, ces morts à la face découverte, couronnée de fleurs funéraires. Autour de chacun de ces cercueils, la famille du mort était groupée et gardait un silence pathétique. Après que ce silence se fut longtemps prolongé, tous ensemble, réunis en un chœur religieux, ils entonnèrent l'hymne des funérailles, mais ce n'était pas encore assez : il fallut que le roi parut à son balcon

il fallut que pâle, défait, chancelant, tenant par la main la reine toute en larmes, il vint faire acte de repentir et d'expiation. Après quoi, le cortège s'ébranla, les cercueils s'éloignèrent, et Frédéric Guillaume, aussi blême que les cadavres qu'on venait de présenter à sa vue, remporta dans ses bras défaillants la reine évanouie."

Je ne connais pas de scène plus poignante que ce défilé macabre sous le balcon et les yeux d'un roi livide, d'une souveraine éperdue. Je ne connais pas de vengeance plus publiquement cruelle que cette revue de citoyens martyrs défilant en bière devant l'ancien oppresseur.

Et après cet outrage, Frédéric dut parcourir la ville de Berlin et annoncer lui-même au peuple une constitution démocratique pour la Prusse.

L'Angleterre, elle-même, fut emportée dans le courant ; on présenta aux Communes des requêtes portant plus de deux millions de signatures et insistant sur l'adoption de réformes immédiates, 35,000 hommes marchèrent sur la chambre, et des barricades s'élevèrent dans les rues de Londres.

On voit donc en 1848, la France secouant ses fers et donnant une leçon aux autres nations opprimées qui, dans un mouvement spontané et général, s'attaquent aux pouvoirs absolus ou despotiques.

Mais, oublions cette digression, et entrons dans la mère-patrie pour assister aux élections générales

qui sont fixées au 23 avril et qui doivent nommer l'assemblée et les chefs qui remplaceront le gouvernement provisoire.

A Paris, il y eut plus de 2,000 candidats sur les rangs, et le nombre des électeurs fut de 300,000.

Lamartine obtint 259,800 voix ; Dupont, Arago, Garnier-Pagés, Crémieux, Marie, Béranger, Lamennais et autres furent élus. Ledru-Rollin et Louis Blanc furent battus. Lacordaire, le grand prédicateur, Berryer, Lamoricière firent partie de la nouvelle chambre.

Lamartine était tellement populaire dans toute la France, qu'il recueillit 1,600,000 suffrages, mais il eut le patriotisme de ne pas songer à la dictature pour donner son cœur et son âme à la cause républicaine.

“ En province, dit l'auteur de l'*Histoire d'un Siècle*, les élections s'opèrent partout avec le même calme et le même enthousiasme qu'à Paris. Pour permettre à leurs fidèles d'assister à cette démonstration que l'on considérait comme une Pâque civique, les curés et les desservants avancèrent l'heure de la messe, se mirent dans certaines localités à la tête du cortège d'électeurs, de femmes et d'enfants qui se rendaient au chef-lieu de canton, précédés de tambours et de drapeaux.”

C'est touchant de voir avec quelle bonhomie, avec quelle sincérité la France a usé pour la première

fois du suffrage universel que même ici aujourd'hui, nous n'avons pas encore aussi complet que l'avaient les Français en 1848.

La deuxième République engendrée par un esprit d'ordre et de relèvement, et dans une période de paix, donnait au peuple des principes que ne lui avait pas fait reconnaître la première République et, hommes, femmes, enfants et prêtres s'unissaient avec raison dans une pensée de réjouissance commune.

Le 4 mai 1848, les représentants du peuple s'assemblèrent pour délibérer et le coup d'œil que présenta la chambre était assez nouveau. Les députés ne portaient plus le costume officiel ordonné par le gouvernement provisoire. Trois évêques en robe violette, une vingtaine de prêtres en soutane noire, le puissant et éloquent Lacordaire en froc blanc, et Lamennais, le penseur ardent, tout de noir vêtu, étaient surtout remarquables dans les tribunes.

Monsieur de Puyraveau, qu'on appelait le vétérinaire de la démocratie, préside cette première réunion de la chambre, issue du suffrage universel.

Dupont, le vieux patriote, prend la parole et s'écrie :

« Citoyens représentants du peuple, le gouvernement provisoire vient s'incliner devant la nation et rendre un hommage éclatant au pouvoir suprême dont vous êtes investis.

“ Dépositaires de la souveraineté nationale, vous allez fonder nos institutions nouvelles sur les larges bases de la démocratie, et donner à la France la seule constitution qui puisse lui convenir, une constitution républicaine. (Tous les députés se lèvent et échappent de vives acclamations en l’honneur de la République).

“ Enfin, continue Dupont, le moment est arrivé pour le gouvernement provisoire de déposer entre vos mains le pouvoir illimité dont la révolution l’avait investi. Vous savez si, pour nous, cette dictature a été autre chose qu’une puissance morale au milieu de circonstances difficiles que nous avons traversées.

“ Fidèles à notre origine et à nos conventions personnelles, nous n’avons pas hésité à proclamer la République naissante de février. Aujourd’hui, nous inaugurons les travaux de l’assemblée nationale à ce cri qui doit toujours la rallier : VIVE LA RÉPUBLIQUE.”

IV

Ces trois premiers chapitres ont dit succinctement l’histoire de l’établissement de la deuxième République et du gouvernement provisoire.

Vous allez peut-être croire que maintenant, après avoir fait 1789, après avoir conquis la charte des

libertés humaines, après avoir connu les gloires dispendieuses et les aventures ensanglantées de l'époque napoléonienne, les faiblesses et la faillite de la Restauration, vous allez peut-être croire que le peuple français se sent heureux et à l'aise en régime démocratique et qu'une ère de paix et de bonheur s'ouvre pour notre mère-patrie.

Détrompez vous, vous allez voir qu'à peine le gouvernement provisoire a-t-il assis la République sur des bases vraies, on commence à crier ici et là "Vive l'Empereur."

Esquissons d'abord les événements dans leur ordre chronologique et entrons dans l'assemblée nationale. Les représentants du peuple sont à délibérer et nomment une commission suprême composée de Lamartine, Arago, Garnier-Pagés, Marie et Ledru-Rollin à l'effet de faire constituer par elle un ministère responsable à la chambre. En Angleterre, la Reine, au Canada, le gouverneur aurait appelé le chef du parti le plus fort pour lui confier la tâche de former un cabinet; mais comme la République était encore sans président on eut recours à ce moyen pour former un gouvernement responsable.

Toutefois, la solution de ce nouveau problème entraîna de vifs débats. Une partie de la députation voulait laisser le gouvernement provisoire aux affaires jusqu'au vote de la Constitution; une autre

partie se demandait s'il n'était pas opportun de donner à l'Assemblée nationale à la fois les pouvoirs législatif et exécutif, comme cela se fit aux temps révolutionnaires, sous la Convention.

Délèguerait-on le pouvoir exécutif à une seule personne, interrogeait certaine faction, ou à plusieurs personnes selon les vœux évidents de la majorité ?

Lamartine, Lacordaire, Barrot furent de ceux qui prononcèrent des discours sur le sujet et je dirai, en passant, que l'éloquent dominicain fut loin de produire à la chambre l'effet attendu. Quelques échecs successifs convinquirent Lacordaire qu'il n'était pas doué pour l'arène parlementaire ; aussi donna-t-il sa démission l'année suivante, en mai 1848, et on le vit aller ensevelir son humiliation à Rome où il se dédommagea en menant contre Louis Veillot une campagne qui fit du bruit et qui scandalise encore notre école d'ultramontains.

A la chambre, les républicains se divisèrent en trois clans principaux avec un objectif particulier et un des premiers actes de la députation fut de prendre en considération une demande d'abrogation de l'article de la loi de 1832 qui bannissait du sol français la famille Bonaparte.

Voyez-vous cela, la Révolution vient à peine de chasser un roi pour établir un gouvernement populaire et la République ne s'est pas encore donné de

constitution que le bonapartisme intrigue et relève la tête.

Pendant que Lamartine, le modéré, et Ledru-Rollin, le radical, font l'apologie des institutions et des idées républicaines, des fainéants salariés parcourent les faubourgs et les boulevards de Paris en criant : " Vive l'Empereur. Vive Louis-Napoléon, et ils vont hurler jusque sous les fenêtres de l'Assemblée nationale.

Devant ces manifestations audacieuses, le conseil exécutif prit la ferme résolution de combattre la demande d'abrogation et demanda à la chambre un vote de confiance. Ces débats prenaient une mauvaise tournure pour le gouvernement, quand Lamartine se leva et prononça un discours qui sauva la situation.

Grâce à ce triomphe oratoire, la loi de 1832 sera conservée intacte, et Louis-Napoléon, qui vient d'être élu dans quatre circonscriptions différentes, devra donc rester en exil.

Mais non, le lendemain, la chambre se laisse empoigner par un discours de Jules Favre, qui détestait ou plutôt jalousait Lamartine et Ledru-Rollin, et qui ne demandait pas mieux que de leur susciter des embarras, et elle ouvrit les portes de la patrie française aux Bonapartes.

Que voulez-vous, les Français ont l'âme vibrante, ils aiment la gloire, l'honneur et ils se sentaient

mus rien qu'à songer aux aigles impériales qui
votèrent à tous les vents, sous tous les cieux. Puis
es cœurs français saignaient encore rien qu'au
ouvenir du grand conquérant que l'Angleterre
enchaina au rocher de Ste-Hélène. Et le peuple
avait par cœur et chantait les chansons de Béranger
sur le petit caporal : *L'Aigle et l'Etoile, La lettre
d'histoire, Il n'est pas mort, Sainte-Hélène*, et que
l'autres.

Or, ces réminiscences, ces chansons, l'image du
Corse répandue dans toutes les chaumières, tout cela,
aidé de l'intrigue et de manifestes républicains de
Louis-Napoléon allait tuer la République dans l'œuf
et ramener l'Empire.

Pour comble de malheur, l'insurrection éclate à
Paris et le peuple se bat dans la rue. Cavaignac
eut beau chercher à frapper des grands coups, sup-
primer les journaux à la douzaine, même menacer
Thiers du peloton d'exécution pour l'empêcher de
critiquer sa conduite, rien ne put arrêter les
émeutes.

C'est alors que Mgr Affre offrit ses services pour
aller porter aux combattants des paroles de paix et
de conciliation. On lui représenta les dangers aux-
quels il s'exposait, mais il répondit héroïquement :
"Ma vie est peu de chose."
"Et alors, raconte un auteur, vers quatre heures
du soir on vit cet évêque s'avancer, suivi de deux

vicaires et précédé d'un jeune homme portant une branche d'arbre en signe de paix. Il franchit le premier retranchement des insurgés et debout, le doigt levé vers le ciel, commença un discours amollir ces courages, quand soudain il fût atteint d'une balle dans les reins. "Que mon sang soit le dernier versé, s'écrie Mgr Affre, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis."

Finalement l'insurrection fut étouffée et Cavaignac fut récompensé d'avoir triomphé des insurgés par la position de président du conseil des ministres. Parmi ses collègues, on trouve Hippolyte Carnot et Lamoricière.

Le nouveau gouvernement se rendit impopulaire dès le début en présentant trois projets de loi, l'un à l'effet de rétablir le cautionnement de \$5000 pour les journaux, l'autre pour la répression des délits de plume et le dernier pour l'abolition du droit de réunion et Cavaignac oubliait évidemment que, par les deux premiers projets de loi—les deux furent votés—il s'attaquait à un droit que le peuple avait réellement conquis par la révolution de février.

La tactique et la politique du nouveau cabinet n'aboutit qu'à des haines et des dissensions dans le camp républicain, qu'à l'exil de Louis Blanc, qu'au triomphe du bonapartisme dans les élections partielles du 17 septembre, tellement que le 26 du même mois, Louis-Napoléon fit son entrée dans la cham-

re des députés et prononça les paroles suivantes :
La république m'a rendu ma patrie et mes droits de citoyen ; qu'elle reçoive ici mon serment de reconnaissance et de dévouement. Je demande à partager la noble tâche d'assurer l'ordre et la tranquillité et de développer les institutions démocratiques... Ma conduite sera toujours inspirée par le dévouement à la loi ; elle prouvera que nul plus que moi n'est dévoué à l'affermissement de la république." On verra bientôt que ce serment n'était qu'un parjure et les républicains s'apercevront tôt ou tard qu'ils n'auraient jamais dû révoquer les lois de proscription contre les Bonapartes.

Sans prévoir les événements, la chambre des députés se mit à l'œuvre, comme si la République devait durer longtemps, pour donner une constitution à la France et ce travail important entraîna de longs et âpres débats.

Fallait-il une chambre de députés et un sénat, ou simplement une chambre de députés ? Thiers voulait deux chambres, Lamartine n'en voulait qu'une et son opinion triompha. Jules Grévy, qui devint président sous la troisième République, proposa que le pouvoir exécutif fut délégué à un président du conseil des ministres, élu pour un temps limité et révocable. Il appuya sa proposition d'un discours resté célèbre et dans lequel il soulevait un coin du voile de l'avenir.

“ Etes-vous bien sûrs, disait-il aux députés, qu'au milieu de cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre ? Etes-vous sûrs qu'ils ne se trouveront jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? Et surtout cet ambitieux est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné en France, s'il n'a jamais expressément renoncé à ce qu'il appelle ses droits ; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui masquent sous leurs promesses leurs projets contre la liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République ? Jusqu'ici toutes les républiques sont allées se perdre dans le despotisme. C'est de ce côté qu'est le danger, c'est donc contre le despotisme qu'il faut les fortifier. Vous lui préparez les voies. Vous élevez dans la République une forteresse pour le recevoir.”

Ces paroles de clairvoyant expliquaient d'elles-mêmes pourquoi Grévy voulait que le président fût révocable et si sa proposition eut été acceptée les républicains auraient peut-être pu, plus tard, s'en servir pour donner un croc-en-jambe au coup d'Etat du 2 décembre.

Mais les ambitions et les intérêts en conflit firent perdre de vue la grande cause de la République

députés, qui pour la cause plus étroite et si mesquine des individus succéderont aux qualités et des clans. Le 9 octobre, la chambre décréta que l'élection du président de la République serait confiée au suffrage universel et le décret ne comportait aucun article sur la révocation. Un député proposa aussitôt que les membres des familles ayant régné sur la France soient exclus de la présidence. Le prince Louis-Napoléon, qui se sentit piqué, monta à la tribune, renouvela ses protestations de fidélité aux institutions républicaines et la proposition d'exclusion fut retirée.

Le 4 novembre, la constitution était complétée et adoptée et on chantait un *Te Deum* sur la Place de la Concorde pour remercier la Providence. A peine les échos de ce *Te Deum* étaient-ils teints que Paris, que toute la France se demandait qui serait président. On parlait de Lamartine, de Thiers, de Cavaignac, de Ledru-Rollin et de Louis-Napoléon.

Le 29 novembre, Louis-Napoléon prenant les devants lança le manifeste suivant au peuple français :

“ Mon nom est un symbole d'ordre et de sécurité. Je ne suis pas un ambitieux qui rêve tantôt l'empire et la guerre, tantôt l'application de théories subversives. Si j'étais nommé président, je ne reculerais devant aucun danger pour défendre la société

si audacieusement attaquée ; je me donnerais tout entier à l'affermissement de la République. Je mettrais mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur le pouvoir affermi, la liberté intacte."

Dufaure, ministre de l'Intérieur, dénonça fortement cette candidature bonapartiste et les républicains entrevirent l'abîme vers lequel marchait la République ; mais il était trop tard.

Depuis des semaines, ils usaient leurs forces, leurs énergies et la vitalité de leur parti en querelles sournoises, en chicanes intestines et au heurt des ambitions, pendant que Louis-Napoléon faisait la cour aux factions royalistes, aux républicains modérés et aux socialistes eux-mêmes.

Lamartine, quoique tombé en défaveur chez les politiciens et les tireurs de ficelles, depuis qu'il avait plaidé la cause de Ledru-Rollin que les modérés voulaient exclure de la commission chargée de former le gouvernement responsable au lendemain des élections, Lamartine, que toute la France adorait il y a quelques mois, portait encore ombrage à certains calculateurs et égoïstes et ceux-ci travaillaient sottement à le ruiner dans l'opinion publique au lieu d'employer leur plume et leur parole à démolir Louis-Napoléon.

Thiers, qui rêvait de devenir président avant 1871, et qui avait assez de coup d'œil pour voir

donnerais to
publique. e ses rêves ne se réaliseraient pas, flirtait légè-
out de quat ment avec les bonapartistes.

rmi, la liber Jules Favre, qui fut un des plus beaux carac-
res et une des plus belles figures de la troisième
énonça fort République, employait son talent à miner Cava-
e et les répu ac qui paraissait être le candidat le plus populaire
uel marcha rmi les Républicains.

leurs force Louis Blanc, le farouche doctrinaire qui récla-
part en qu ait si fort, le 24 février, une République démo-
testines et a cratique et sociale, enrôlait ses adeptes pour
Louis-Napoléon. Louis-Napoléon.

tes, aux répu L'anarchie régnait donc dans les rangs des vrais
x-mêmes. publicains, et pendant ce temps on faisait chanter
veur chez le vainqueur d'Austerlitz, on répandait dans les
ouis qu'il ava isons et dans les chaumières les plus belles
e les modéré ropes de Victor Hugo sur le Grand Empereur en
a, chargée d'ê me temps que le portrait de Louis-Napoléon.

au lendemain Tout cela, secondé de la propagande intelligente
France ad des efforts du parti clérical et de la noblesse
re ombre roduisit, à l'élection générale du 10 décembre
ux-ci travai 1848, le résultat suivant :

Louis-Napoléon.....	5,434,226
Cavaignac	1,448,100
Ledru-Rollin.....	370,719
Raspail.....	36,329
Lamartine.....	7,910
Changarnier.....	4,678

Ce n'était pourtant pas pour aboutir à pareil but que Paris avait fait la révolution de février ; ce n'était pourtant pas non plus pour faire triompher celui que le poète des *Châtiments* a appelé l'homme fatal, que le gouvernement provisoire avait remis entre les mains des représentants du peuple les pouvoirs dont il avait été investi.

Tout le patriotisme et les sacrifices des hommes du 24 février, toute l'énergie nationale dépensée pour chasser Louis-Philippe, tout le sang versé dans les émeutes, tout le bouleversement constitutionnel, tout, tout se perdait dans la réaction sinistre, dans les 5,434,226 voix.

Louis-Napoléon au faite, Lamartine au bas ! Comment ne pas rappeler ici ce que je lisais dernièrement dans les *Guêpes* d'Alphonse Karr, avril 1848 : "Lamartine était tellement dans tous les cœurs et dans tous les esprits que son nom devait sortir partout de l'urne électorale, de quelque façon qu'on interrogeat le pays."

On peut dire dès maintenant que la République a vécu, quoiqu'elle vivra jusqu'en 1852.

Le 20 décembre, à la chambre des députés, Armand Marrast proclama le résultat de l'élection, du 10 en ces termes : "Au nom du peuple français, attendu que le citoyen Louis Bonaparte a obtenu la majorité absolue, l'assemblée le proclame président de la République Française depuis ce jour jus-

qu'au deuxième dimanche de Mai 1852. J'invite le président de monter à la tribune pour prêter le serment."

Louis Napoléon, vêtu de noir, portant cravate et gants blancs, s'avança au milieu d'un silence imposant et on lui donna lecture de la formule suivante :

—“ En présence de Dieu et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République démocratique et de défendre la constitution.”

Je le jure, répondit-il, tout pâle et les yeux baissés.

—“ Je prends Dieu à témoin du serment qui vient d'être prêté,” s'écria Marrast.

V

On entrain déjà dans une phase d'agonie pour la République et la France allait se remettre bientôt, sous le régime du bon plaisir, de l'absolutisme. Le serment que venait de prononcer Louis-Napoléon était un leurre, bientôt ce sera un parjure et à la première occasion il poignardera le régime républicain.

Lamartine aurait dû penser à relire au Badinguet de demain, cette page de l'histoire romaine où l'on montre les biens des Tarquins abandonnés au pillage de la multitude, où des conjurés attachés à des

poteaux sont flagellés et ont la tête tranchée pour avoir conspiré contre la République.

Car à peine Louis-Napoléon est-il en fonctions qu'il veut jouer à la dictature, mais son ministère démissionne et il se voit obligé de faire des excuses à ses ministres qui, moins un, retirent leur démission dans l'intérêt du bon ordre et de la paix.

Le 11 juin 1849, à la suite d'une expédition militaire à Rome, le président et ses ministres sont dénoncés par Ledru-Rollin qui demande leur mise en accusation, mais dont la proposition est rejetée par la chambre.

Et ce n'est plus maintenant que des querelles fratricides, que de la politique d'expédients, que de la conspiration.

Le président n'a qu'une chose en vue, le pouvoir qu'une ambition, le rétablissement de l'empire et il y arrivera en trahissant ses serments, en répandant le sang du peuple, en entassant des infamies et des cadavres.

Toute l'année 1851 fut consacrée par Louis-Napoléon à la préparation de ce que l'histoire appelle le coup d'Etat de décembre. Son ancêtre Bonaparte, avait fait le dix-huit Brumaire, il voulait lui aussi faire quelque chose et dans les mois de sornoiseries qu'il traversait il a dû souvent relire cette page de 1799 où le vainqueur de la campagne d'Italie revenant d'Egypte rentrait en

France pour renverser l'ordre de choses établi et créer le consulat.

Il a dû se préparer à répéter au besoin cette profanation de Napoléon 1er : " La constitution ? elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes ; elle ne peut être pour nous un moyen de salut parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne ; la constitution violée, il faut un autre pacte, de nouvelles garanties."

Au moins, Napoléon 1er faisait accepter ces paroles en criant aux adversaires : " Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la guerre."

Mais le rejeton de malheur marchait seul, sans l'escorte des dieux, l'avenir le prouvera par le morcellement de la France.

Sous sa présidence, la République a été un gouvernement rétrograde et despotique ; elle a aboli le suffrage universel et défranchisé trois millions de citoyens ; elle a aboli la liberté électorale ; elle a étouffé la presse, par là l'opinion publique, en doublant le cautionnement des journaux, elle a supprimé les cours de Michelet à la Sorbonne, etc.

Thiers se lève en pleine chambre pour fouetter cette ténébreuse politique et il déclare qu'il regrette d'avoir consenti " à créer dans la République quelque chose qui n'est pas la République."

Et ce quelque chose, que Thiers ne désignait pas, dit Jules Troussel, c'était une présidence élue par

le suffrage universel et possédant des pouvoirs exorbitants.

Thiers réalise maintenant ce que valait la haute sagacité politique de Jules Grévy qui essayait naguère de persuader l'Assemblée nationale que remettre la direction suprême de l'exécutif à un seul homme élu par le corps électoral entier, et surtout à un rejeton d'une famille ayant régné sur la France, c'était constituer un germe de destruction auquel la République ne pouvait échapper.

La Chambre, qui ne peut plus se dissimuler le danger, s'attaque immédiatement au nouveau cabinet constitué par le président en rejetant, par 396 voix contre 294, un supplément de traitement de 1,800,000 francs pour Louis-Napoléon qui, l'année précédente, s'était déjà fait accorder une augmentation de plus de quatre cent mille dollars.

Se moquant de cet échec, le cabinet propose ensuite la révision de la constitution afin d'y faire disparaître les obstacles qui empêcheraient Louis Napoléon d'être réélu président, mais cette proposition est aussi rejetée par 446 voix contre 278.

Pendant que ses créatures et ses seides baillonnent les idées démocratiques, violent la constitution et profanent sacrilègement l'œuvre patriotique du gouvernement provisoire, le Conspirateur entreprend une tournée à travers la France, escorté de gens armés de bâtons qui avaient mission de

crier partout et bien fort "Vive l'Empereur" et il prépara ainsi les esprits à sa dictature.

Revenu à Paris, il s'entoura de Maupas, de Morny et de St-Arnaud et arrêta avec eux le plan du coup d'Etat qui avait été fixé au 2 décembre, anniversaire de la bataille d'Austerlitz ; il s'assura du concours de l'armée, fit à l'avance des mandats d'arrestation et vit enfin à tout ce qui était nécessaire pour ne pas rater l'étouffement de la République.

A trois heures du matin, le 2 décembre, on imprimait des décrets annonçant que l'Assemblée nationale était dissoute et que le peuple était convoqué aux urnes pour accorder au président une extension de pouvoir de dix ans ; à quatre heures, on affichait ce décret sur toutes les places publiques ; à cinq heures, des commissaires de police mettaient en état d'arrestation Thiers, Cavaignac, Lamoricière, Changarnier et douze autres députés ; à la même heure, 30 000 soldats étaient massés sur la place de la Concorde et dans les environs de la Chambre et de l'Elysée ; à six heures, tout avait si bien marché que le préfet de police de Maupas mandait ce qui suit à Louis-Napoléon : " Nous triomphons sur toute la ligne."

Oui, le triomphe était complet et il avait été si rapidement préparé et réalisé que tout était pour ainsi dire fini quand les représentants furent avertis

de ce qui se passait et, après s'être donné le mot les uns les autres, 220 députés purent se réunir à la hâte et discuter la situation. Les débats ne furent pas longs, Berryer prononça un bref mais énergique réquisitoire contre le coup d'Etat et, sur sa proposition, on rédigea un acte de déchéance ; en même temps, on lança un décret enjoignant aux commandants de la force publique de ne prêter obéissance qu'à l'Assemblée.

De son côté, Victor Hugo jetait cet énergique appel au peuple :

“ Louis-Napoléon est un traître. Il a violé la constitution, et s'est mis lui-même hors la loi. Il est déchu de ses fonctions. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Le peuple désormais est à jamais en possession du suffrage universel ; il n'a besoin d'aucun prince pour le lui rendre ; il châtie le rebelle. Que le peuple fasse son devoir, les représentants marchent à sa tête. Aux armes ! ”

Mais ces décrets, ces appels au peuple, les cris de “ Vive la République ” sur les boulevards et ailleurs étaient impuissants, car le Conspirateur avait à Paris 60,000 soldats, sous le commandement de Saint-Arnaud, pour étouffer les protestations des républicains et déchirer les lois de l'Assemblée.

Dans la journée du 3 décembre, les députés parcoururent tous les quartiers et tous les faubourgs en poussant le peuple à l'insurrection, on dresse des

barricades, la police fait des arrestations, la fermentation est ardente.

Dans la nuit du 3 au 4, Paris dormit sur un volcan.

Le 4, Louis-Napoléon fait gorgier 30,000 soldats de vin et les lance sur le peuple. On se bat dans la rue, on s'entretue toute la journée, le feu, le fer, les balles font leur œuvre de destruction, et le soir le tyran triomphait. Les vainqueurs avinés employèrent la nuit à fusiller les malheureux qu'ils avaient fait prisonniers.

En Province, l'insurrection était presque générale; toutefois, dans l'ouest, où l'on avait encore un vrai culte pour l'empire et le Grand Empereur, le coup d'Etat n'avait que bien peu affecté la population; mais au centre et dans les régions où la propagande active avait popularisé l'idée de république et de démocratie, les soulèvements furent nombreux, et trente-deux départements furent mis en état de siège; partout on sonna le tocsin, le peuple et l'armée en vinrent aux mains, plus de cent mille hommes furent enfermés dans les prisons et les forteresses, à certains endroits c'était de la boucherie, on se serait cru à 1793.

On voit, dans l'*Histoire d'un Siècle*, qu'il y eut dans le Var 1613 déportés ou exilés; que plus de 2,000 républicains furent mis en état d'arrestation dans le département du Gers; que dans l'Hérault,

des centaines et des centaines de citoyens périrent sous les balles, et que 2,000 républicains furent déportés ; que dans les Basses-Alpes, il y eut bon nombre de fusillés et un millier de déportés, et ainsi de suite.

Louis-Napoléon et ses complices payèrent d'audace ; ils posèrent en champions de l'ordre, en protecteurs de la propriété, en chevaliers de la paix et de la fraternité, et ils accusèrent les républicains de toutes les calamités, de tous les désastres, de tous les deuils et déchirements qui venaient d'accabler cette pauvre France.

La fumée de ces combats fratricides n'était pas encore dissipée, la terre n'était pas encore sèche du sang des victimes de l'idée républicaine, le peuple était encore haletant, les soldats sentaient encore l'eau-de-vie du 4 décembre, un tiers du pays était encore en état de siège, que le tyran ordonna un plébiscite.

Tout avait été organisé pour empêcher le libre exercice des suffrages ; la campagne de pressions et de menaces avait été faite jour et nuit, tous les engins d'intimidation furent mis en opération et partout on savait que voter contre l'homme du Deux Décembre, c'était se suspendre une épée de Damoclès sur la tête.

Dans ces conditions, le résultat du scrutin était facile à prévoir. Le peuple avait à dire *oui* ou *non*, sans beaucoup savoir sur quoi, et voici comment il vota :

Oui.....	7.439.216
Non.....	646.737
Nuls.....	36.880

Ce vote donnait le pouvoir à Louis-Napoléon pour dix ans.

VI

A l'Élysée, le 31 décembre, après le dépouillement des votes, le nouveau Bonaparte adressa la parole, et sa bouche distilla l'hypocrisie et la fourberie : " La France, dit-il, a compris que je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre. Je comprends toute la grandeur de ma mission nouvelle.... Avec un cœur droit, avec le concours de tous les hommes de bien qui, ainsi que vous, m'éclaireront de leurs lumières et me soutiendront de leur patriotisme, avec cette protection que demain je prierai solennellement le ciel de m'accorder encore, j'espère me rendre digne de la confiance que le peuple continue de mettre en moi. J'espère assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondront à la fois aux instincts démocratiques de la nation et au désir universel d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté."

L'histoire conservera cette profession de foi comme un monument de cynisme.

Un *Te Deum* à l'église Notre-Dame consacra la résurrection de l'empire et servit en même temps de *libera* à la République.

Le 14 janvier, Napoléon III accabla la France d'une nouvelle constitution conçue naturellement *pro domo sua*, et décrétant que l'empereur n'est responsable que devant le peuple et que les ministres ne sont responsables qu'à l'empereur, qu'il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, a seul l'initiative des lois, et nomme à tous les emplois ; qu'il pourra nommer 80 à 150 sénateurs inamovibles et que le sénat sera le gardien de la constitution et des libertés publiques, etc.

Maintenant qu'il se sentait bien assis dans son autorité et ses pouvoirs, il commença son œuvre de police, de dictature et de proscription.

Le 10 janvier, 66 chefs du parti démocratique furent expulsés pour la vie du territoire français. Parmi eux, citons : Victor Hugo, Raspail, Laboulaye, Lagrange, Nadaud, Madier de Montjau.

Victor Hugo prit sa revanche en écrivant les *Châtiments* et en administrant du fouet de Juvénal à celui dont il a dit :

Ce criminel flagrant,

Cet aventurier vil en qui vous semblez croire,

Sera Napoléon-le-Petit dans l'histoire,

Ou Cartouche-le-Grand.

Furent aussi expulsés de la France, mais pour un temps limité ; Thiers, Edgar Quinet, Emile de Girardin, Lamoricière, Changarnier et autres qui étaient classés comme représentants modérés.

D'après un tableau officiel, le nombre de déportés à la Cayenne fut de 239 ; des exilés en Algérie, 9.563 ; des bannis de Paris, 2.818 ; des condamnés à la prison, 626 ; des envoyés devant un conseil de guerre, 247.

Le nombre des martyrs et des victimes du coup d'Etat fut énorme : le vrai chiffre n'en sera probablement jamais connu.

Après ce travail de bourreau, l'homme du Deux Décembre s'occupa de museler la presse en imposant, par exemple, aux journaux de Paris un cautionnement de \$10.000, et d'effacer tout ce qui pourrait rappeler les temps républicains ; fit décréter par le sénat le rétablissement de la dignité impériale héréditaire, redonna au code civil son titre de code Napoléon, rétablit les titres de noblesse, confisqua les biens de la famille d'Orléans, etc.

D'autre part, il faut lui rendre le témoignage qu'il s'occupa immédiatement aussi du développement des intérêts matériels de la France, du mouvement de l'industrie et de l'agriculture, de la construction de chemins de fer, et de grands travaux publics.

Pour consolider son siège de président Louis Napoléon entreprit en septembre et octobre 1852,

une nouvelle tournée à travers la France, avec accompagnement de bals et de fanfares partout où il s'arrêtait, et les réjouissances firent oublier le coup d'Etat.

Rentré à Paris, il fit publier la note suivante dans le *Moniteur* : "La manifestation éclatante qui se produit dans toute la France en faveur du rétablissement de l'Empire, impose le devoir au Président de consulter le sénat."

Le sénat,—le porc sénat,—pour écrire comme l'exilé de Jersey, avait naturellement été sondé d'abord, puis travaillé et chauffé, tellement, qu'il vota immédiatement, par 86 voix sur 87, un sénatus-consulte décrétant que Louis-Napoléon est Empereur sous le nom de Napoléon III, et soumettant au peuple français la proposition suivante :

"Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu par le sénatus-consulte du 7 novembre 1852."

Convoqué aux urnes électorales le 20 et le 21 novembre, le peuple donna la réponse suivante :

Oui	7,824,189
Non	253,145
Abstentions.....	2,062,798

Le pape envoya sa bénédiction à l'Empereur, qu'il appela son très cher fils, et les évêques saluèrent en lui *l'élu de Dieu, l'instrument visible de la Providence.*

Quand, le 1er décembre, à Saint-Cloud, les sénateurs donnèrent officiellement à Napoléon le résultat du plébiscite, il leur fit un long discours dont je détache les passages suivants :

“ Messieurs, le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse.

.....

Je prends, dès aujourd'hui, avec la couronne, le nom de Napoléon III, parce que la logique du peuple me l'a déjà donné dans ses acclamations, parce que le sénat l'a proposé légalement et parce que la nation entière l'a ratifié.

.....

Recevez ici le *serment* que rien ne me coûtera pour assurer la prospérité de la patrie, et que, tout en maintenant la paix, je ne céderai rien de tout ce qui touche à l'honneur et à la dignité de la France.”

Comme si son serment pouvait valoir quelque chose après son parjure du 20 décembre 1848, quand il avait dit en pleine assemblée : “ En présence de Dieu, et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République démocratique et de défendre la constitution.”

Le 10 décembre, l'Empire était proclamé dans tous les départements de la France, et la République était enterrée.

La République que Lamartine avait tant aimée et chantée!

La République que le peuple avait saluée comme l'incarnation vivante et vraie de la paix et de la liberté!

La République qui représentait les aspirations populaires et les vœux d'une nation que l'Empire avait saignée, que la royauté avait pressurée!

La République était morte.

Et morte dans le sang, morte dans l'émeute, morte sous les coups de fusil, morte dans l'infamie des conspirations odieuses, dans les trahisons des promesses publiques, dans l'égoût d'un nouvel empire.

Et tuée par qui, par un parjure qui rêva la gloire et l'apothéose, qui ne put atteindre que les capitulation et la déchéance, qui ne gouverna de 1852 à 1870, que pour arriver à plonger la France dans une guerre épouvantable, dans l'abîme des désastres sans nom, dans la perte de l'Alsace et de la Lorraine :

Laissez passer Cain, il appartient à Dieu.

Ah ! si le peuple français avait prévu, en 1852, que Napoléon III, connu maintenant dans l'histoire sous le nom de Badinguet, eut pu commettre 1870

après avoir croché les droits populaires et mis des brassières à la liberté, il eut écouté la grande et imposante voix de Lamartine signalant l'abîme, et entendu les appels enflammés de Victor Hugo ; il eut saisi le sens politique de Grévy en 1848, et secondé les courageuses et persévérantes résistances du parti républicain.

Confortablement assis sur la nation française, Napoléon s'occupait de sa bourse et de son entourage.

Le sénat avait fixé sa liste civile à 25 millions de francs par année, mais cela ne suffisait pas à sa grandeur et à son luxe, ce chiffre fut porté à 36 millions, ce qui équivaut à vingt mille dollars par jour.

En outre, il fit voter une somme de 1.500.000 francs pour sa famille ; il se composa une cour fastueuse de 143 personnes, parmi lesquelles 9 aumôniers et chapelains et 24 médecins ; son grand écuyer le maréchal Saint-Arnaud, qui commandait les troupes lors du coup d'État, touchait 300.000 francs par année ; son grand aumonier touchait 150.000 francs. Enfin la cour de l'Empereur coûtait 150.000 francs par jour à la France.

On menait une vie scandaleuse ; Saint-Arnaud plus que les autres faisait danser les écus du peuple et on le vit un jour perdre 800.000 francs au jeu. Mais l'Empereur puisait toujours dans le coffre public pour payer les fredaines et les dettes du maré-

chal qui se faisait craindre de son maître parceque, paraît-il, il avait conservé certain document portant la date du 1er décembre 1851, dans lequel le prince-président lui avait carrément ordonné d'incendier Paris si le coup d'État manquait.

Napoléon a fait ce qu'il a voulu du trésor public et à sa chute on a pu constater que, malgré sa vie de Sardanapale, il avait su se faire des épargnes.

En effet, dans *La Catastrophe de la France*, le comte de la Guéronnière dit tenir d'un financier éminent qu'en 1871 Napoléon III valait 800 millions de francs. Il possédait plus de cent millions de propriétés en Italie, il était propriétaire de cantons entiers en Espagne et il avait des fonds placés en Amérique, en Angleterre, en Russie même.

Le nom, la vie et le règne de Napoléon III furent un malheur irréparable pour la France.

VII

Faisons maintenant un retour sur les quatre années qui viennent de s'écouler et dégageons des misères et des luttes de cette période l'œuvre du mouvement républicain en France.

La vieille mère-patrie doit reconnaître à la Révolution de 1848 le mérite d'avoir fait faire un grand pas à la question de la responsabilité des fonctionnaires en investissant l'Assemblée nationale du droit de déférer ces fonctionnaires devant le conseil

de l'Etat et devant un conseil d'Etat qui, pour la première fois, était indépendant de l'autorité suprême.

Malheureusement, en 1852, dit Maurice Block, dans son *Dictionnaire Politique et Social*, tout le progrès accompli fut brusquement interrompu et, comme en l'an VIII, l'autorité reprend possession de son inviolabilité ou, du moins, redevient maîtresse de décider, à tous les rangs de la hiérarchie, dans quelles circonstances, elle consent que ces agents soient justiciables des tribunaux.

La France doit à la Révolution de février d'avoir étendu le cadre de la responsabilité ministérielle, et avant le coup d'Etat les ministres étaient rigoureusement responsables aux chambres et même, contradiction évidente, le président était responsable au peuple pour lui-même et ses ministres. Les épreuves parlementaires de la deuxième République et les débats qui eurent lieu par la suite sur cette importante question, permirent aux Français, en troisième République, de réaliser le fait que la responsabilité des ministres est une condition nécessaire de l'irresponsabilité du chef de l'Etat.

La France doit à la Révolution de 1848 l'établissement et l'inauguration du suffrage universel, dont elle s'est maladroitement servie, pour une première fois, il est vrai, mais enfin, qui est le glorieux couronnement des luttes que firent les anciens

républicains de 1814 à 1830 pour une simple extension de suffrages et que continuèrent leurs successeurs de 1830 à 1848 pour l'augmentation du nombre des électeurs.

La France ouvrière doit à la Révolution de 1848 d'avoir assez aimé le peuple pour réduire les heures de travail.

La France doit à la Révolution de 1848 l'abolition de la peine de mort en matière politique, l'abolition des timbres sur les journaux, l'institution d'une commission pour élaborer l'acte d'émancipation des noirs, l'abolition du carcan, la réforme de l'instruction publique, et que d'autres choses encore.

Son œuvre, l'œuvre du gouvernement provisoire, a été courte, mais laborieuse, progressive, patriotique et humanitaire.

Une chose qui frappe l'esprit de celui qui étudie l'histoire de la deuxième République, c'est de constater que parmi les chefs du mouvement républicain il y a un grand nombre de royalistes avérés qui suivent ouvertement et volontiers le courant démocratique, mais qui ne cachent aucunement leurs sentiments monarchiques. A l'occasion, ces gens-là firent plus de mal que de bien au nouveau régime.

Le même phénomène s'est répété, même avec plus d'accentuation, sous la troisième République, où l'on a vu un cabinet composé en grande partie de royalistes militants.

L'abrogation de la loi de proscription de 1832 et les dissensions entre les républicains de toutes nuances ont été les malheurs de 1848.

VIII

Il me semble que je dois un bout de chapitre à Lamartine qui a été l'âme du mouvement démocratique en 1848, qui a été l'âme du gouvernement provisoire, dont le talent, le prestige et la haute éloquence commandaient à toute la France : il fut tellement populaire pendant quelques mois qu'il eût pu être dictateur, sans émeutes et sans coup d'État.

Lamartine est un des plus beaux génies qu'ait produits l'humanité.

Comme poète il a laissé tout un évangile de douceurs et de tendresses, toute une série de chastes idylles, il a écrit des pages qui immortalisent son nom, il a donné aux âmes de femmes des ailes pour voler vers les régions roses, vers les beaux paradis rêvés, il a bercé nos cœurs de vingt ans.

Comme homme politique, il fut grand, il fut noble, il fut droit, il fut assez puissant pour briser un trône. On trouvera difficilement dans l'histoire contemporaine un homme qui ait exercé autant d'empire, autant d'autorité sur un peuple, et cela sans intrigue, sans cabale, sans réclame de presse, mais par la seule force de son nom, de son éloquence, de ses convictions et de ses vertus publiques.

Il ne fut pas longtemps, il est vrai, à l'apogée, car on lui fit un crime d'avoir prêché l'union de les bonnes volontés et de toutes les opinions, la réconciliation des espérances et des énergies nationales, la communion des dévouements à la Patrie.

Voici ce qu'il a dit et qu'on ne lui a pas pardonné :

“ Le peuple, avec un instinct admirable, n'a pas choisi un seul parti pour lui confier ses destinées. Il a dit à toutes les nuances : Ralliez-vous, unissez-vous, oubliez vos dissidences, s'il y en a ; c'est là ce qu'a fait le peuple : faites comme lui.”

Ce fut un crime aux yeux d'une foule de gens, paraît-il, de n'avoir pas pris une position plus tranchée, plus indépendante des réactionnaires.

Cormenin a dit du poète des *Méditations* : “ Je ne crois pas qu'on m'accuse d'en dire trop ni d'en dire trop peu, si aujourd'hui, 30 janvier 1847, j'affirme que Lamartine est le plus fleuri, le plus lyrique, le plus humanitaire de nos orateurs, le plus mélodieux de nos poètes, sans en excepter Racine lui-même, le premier de nos improvisateurs, un prosateur éminent, un vaste esprit, un noble cœur.”

Dans une des superbes pages de ses *Contemporains*, Jules Lemaitre a apprécié de la façon suivante le rôle politique de Lamartine en 1848 :

“ Moi, je ne sais rien de plus magnifique, de plus héroïque, de plus digne d'être vécu que ces quatre

mois de Lamartine au pouvoir. Chose invraisemblable et que nous ne concevions plus que dans les républiques antiques, il régna réellement par la parole. Le jour où, acculé contre une petite porte de l'Hotel-de-Ville, monté sur une chaise de paille, visé par des canons de fusil, la pointe des sabres lui piquant les mains et le forçant à relever le menton, gesticulant d'un bras tandis que de l'autre il serrait sur sa poitrine un homme du peuple, un loqueteux, qui fondait en larmes, le jour où, tenant seul tête à la populace aveugle et irrésistible comme un élément, il l'arrêta—avec des mots—et fit tomber le drapeau rouge des mains de l'émeute,—la fable d'Orphée devint une réalité, et Lamartine fut aussi grand qu'il ait jamais été donné à un homme de l'être en ces jours périssables.

“ Mais, comme si le destin avait voulu lui faire expier cette heure extraordinaire,—tout de suite après, l'abandon, l'oubli, la ruine amenée par l'ancien faste et par les charités royales, le travail forcé, une vieillesse attelée, pour vivre, à des tâches de librairie, et finissant par tendre la main au peuple....

“ Cette vie si grande, le paraît encore plus, s'étant achevée dans la douleur.”

Pour bien comprendre l'état de gêne et la pénible condition des dernières années de Lamartine, il faut lire les *Souvenirs* que publiait en octobre dernier,

dans la *Nouvelle Revue Internationale*, l'éditeur Albert Lacroix. Il y a là des pages de navrance sur la fin du fier héros de 1848.

Thiers fut aussi un acteur fort important dans la République de 1848. Il n'était pas alors, d'ailleurs, à ses premières armes en politique, car sous Louis-Philippe, il y eut deux ministères Thiers : l'un en 1836, l'autre en 1840.

Cet homme d'Etat qui parcourut une si longue et si glorieuse carrière s'était rompu à la stratégie parlementaire, aux luttes de la parole et de la pensée dans ses dix années de brillante rivalité avec Guizot.

Cette décade fut une période de fluctuations politiques et les ministères tombèrent dru comme mouches. Avait-il le dessus, avait-il le dessous Thiers ferrait tout le temps et forgeait son avenir par l'activité et l'énergie qu'il déployait sur la scène d'alors.

De 1848 à 1852, il ne fut étranger à aucun événement, à aucun mouvement, à aucun débat et on sentait chez lui une personnalité peu ordinaire.

Très souple, très retors, esprit élevé et très meuble, Thiers était homme à lutter sous tous les régimes, contre tous les pouvoirs et dans toutes les circonstances.

Cormenin, appréciant son talent, dit qu'il était propre à tout, aux finances, à l'histoire, à la stratégie, aux lettres, aux beaux-arts, aux sciences d'ap-

plication, à l'économie sociale, aux travaux publics; qu'il était ni trop constitutionnel pour effrayer la cour ni trop monarchique pour déplaire aux constitutionnels; qu'il fut un parleur prestigieux, universel et sans fin.

Le talent de politicien chez Thiers s'est surtout affirmé pendant et après l'Année Terrible, alors qu'il s'est agi d'édifier la troisième République sur les ruines fumantes du second Empire. Durant deux années, il sut si bien manœuvrer que lui, républicain, put presque tout le temps entraîner les influences monarchiques à sa suite et qu'il gouverna tantôt à l'aide de la Gauche, de la Droite et du Centre et qu'il passa à travers tous les obstacles avec une habileté consommée.

Quand Napoléon III fit savoir au parlement que la France allait déclarer la guerre à la Prusse, Thiers se leva pour demander les raisons de cette grave détermination et il prononça alors un discours formidable, bourré de persuasion, rempli de superbe éloquence et les historiens de cette lamentable époque admettent que ce fut l'un des meilleurs réquisitoires qui fut jamais prononcé en France. Thiers voyait que l'Empire cherchait la guerre sur de futiles prétextes et il s'écriait: "Soucieux de ma mémoire, je ne voudrais pas qu'on puisse dire que j'ai pris la responsabilité d'une guerre sur de tels motifs." Il fut appuyé de Gam-

betta et de Jules Favre qui réclamèrent eux aussi de détails, des informations, surtout la dépêche de Bismarck.

Thiers fut grand, héroïque dans cette sombre époque ; durant vingt et quelques mois, il remplit les fonctions de premier magistrat de son pays, porta un plus lourds fardeaux que connaisse l'histoire contemporaine, travailla à doter la France d'une nouvelle constitution, réussit à acquitter l'indemnité de la guerre, à libérer le territoire français, à ancrer les institutions démocratiques et républicaines dans le sol de sa patrie.

Emile Zevord, dans le bel ouvrage qu'il a publié sur le désastre de 1870, l'appelle avec raison le fondateur de la troisième République.

Une coalition des partis monarchiques et d'un groupe de républicains conservateurs réussit à le renverser du pouvoir en 1873, mais elle ne réussit pas à renverser son œuvre.

Thiers a eu raison de s'écrier quelque temps avant sa chute, devant l'Assemblée Nationale : " Je jure devant vous, devant Dieu, que j'ai servi deux ans mon pays avec un dévouement sans bornes."

Le vieux patriote mourut en 1877 à l'âge de quatre-vingt ans, après avoir fourni l'une des plus belles, des plus longues et des plus fructueuses carrières politiques de la France.

Quelques semaines avant de s'éteindre, il travail-

lait e
salut
laque

La
ses, u

d'hon

à son

Th

ne c

puiss

gloir

vie

nues

l'x

40

N

d'er

l'a

dés

p

un

ho

po

et

il

2,

l'aurait encore tous les jours avec Gambetta pour le salut et la consolidation de cette République à laquelle il avait donné tout son cœur, toute sa vie.

La nouvelle de sa mort causa des regrets immenses, un deuil national, et on estima à un million d'hommes l'énorme multitude qui escorta ses restes à son tombeau du Père Lachaise.

Thiers fut le Grand Vieillard de son temps et je ne crois pas que le "Grand Old Man" d'Hawaarden puisse jamais s'élever dans l'histoire et dans la gloire aussi haut que ce vaillant Français dont la vie et les œuvres politiques ne sont pas assez connues dans notre province.

IX

Napoléon III qui avait commencé sa carrière d'empereur au bruit de la fusillade et dans le sang, l'a finie de même, avec, en plus, l'ignominie et le déshonneur.

Les empereurs romains tombés le plus bas, dit un chroniqueur, ne commirent pas l'ombre des hontes de Sedan et de Metz.

Napoléon régna de 1852 à 1870 sans honneur pour la France, sans bons résultats pour son peuple et sans gloire pour l'Empire.

Son dernier acte fut la capitulation de Sedan où il livra aux allemands 84,000 soldats, 39 généraux, 2,095 officiers, 400 pièces de campagne, 66,000

fusils, 10,000 chevaux, 30,000 quintaux de poudre, etc. Il dut alors s'enfuir dans le château de Wilhelmshoehe où l'inexorable remords a dû ronger, durant les visions d'indescriptibles désastres, le peu d'âme qui lui restait.

Il est mort à Chislehurst, en Angleterre, le 9 janvier 1873. Durant ses deux années d'exil, il n'a rien dit ni rien fait, n'a accusé personne, n'a exprimé aucun regret, ni formulé aucun espoir : il semblerait avoir employé le temps à maudire intérieurement le *fatum*.

Son nom restera dans l'histoire accolé à celui de Bazaine.

Si leur oraison funèbre vous intéresse, vous la trouverez terrible dans cette proclamation que Gambetta lançait aux Français à la nouvelle du désastre :

“ Français : Elevez vos âmes et vos résolutions à hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte même des catastrophes.

“ Metz a

“ Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de 100,000 de ses défenseurs.

“ Le maréchal Bazaine a trahi.

“ I
comp
neur
sans
comb
ses dr
Metz,
“ U
ments
“ E
deur
“ V
teur q
grand
“ L
tère n
ment
l'héro
dans
mois,
sinist
décer
“ I
l'égi
décid
deho
malh
notre

“ Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur et, au mépris de l'honneur de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, 120,000 combattants, 20,000 blessés, ses fusils, ses armes, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge jusqu'à lui des souillures de l'étranger.

“ Un tel crime est au-dessous même des châti-
ments de la justice.

“ Et maintenant, Français, mesurez la profon-
deur de l'abîme où vous a précipités l'Empire.

“ Vingt ans la France a subi ce pouvoir corrup-
teur qui tarissait en elle toutes les sources de la
grandeur et de la vie.

“ L'armée de la France, dépouillée de son carac-
tère national, devenue, sans le savoir, un instru-
ment de règne et de servitude, est engloutie, malgré
l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs,
dans les désastres de la patrie. En moins de deux
mois, 225,000 hommes ont été livrés à l'ennemi,
sinistre épilogue du coup de main militaire de
décembre.

“ Il est temps de nous ressaisir, Citoyens, et sous
l'égide de la République, que nous nous sommes
décidés à ne laisser capituler ni au dedans ni au
dehors, de puiser, dans l'extrémité même de nos
malheurs, le rajeunissement de notre moralité et de
notre virilité politique et sociale.”

X

La République de 1848, œuvre de Lamartine, est aujourd'hui vengée par la République de 1870, œuvre de Thiers.

La semence de libéralisme et de progrès jetée par les hommes de 1848 a poussé en terre généreuse.

Aujourd'hui le président est élu par les chambres comme le voulait Jules Grévy, la France est gouvernée par deux chambres, tel que le voulaient Thiers et Odilon Barrot. La constitution de 1875, une des meilleures et une des plus belles constitutions du monde, donne aux Français les droits et les bienfaites libertés qui ont fait le fond des révolutions de 1789 et de 1848.

Et depuis 1875, sous l'égide de cette nouvelle charte de la démocratie, sous la poussée d'un gouvernement actif et intelligent, avec le concours de ses meilleurs talents et de ses plus fermes consciences, la France s'est relevée du terrible effondrement de Sedan. Elle a rétabli l'ordre dans ses finances, elle a étendu ses possessions coloniales, elle a relevé de beaucoup le prestige et la force de son armée, elle a proclamé l'égalité de tous devant l'impôt du sang, elle a donné à son peuple une instruction gratuite et obligatoire, elle a établi la liberté de la presse et par une politique prudente, éclairée, par sa haute diplomatie, par la profonde énergie qu'elle

a apportée à l'œuvre de sa régénération, la France a reconquis sa position dans le monde politique européen.

Son alliance avec la Russie est le succès diplomatique du siècle et démontre bien ce que peut faire la vitalité française.

Maintenant, dans la pleine conscience de sa force et de son œuvre, le peuple de France travaille à l'amélioration du patriotisme national; va à la caserne, pour préparer et organiser la revanche, et poursuit crânement sa route dans l'espoir qu'un jour l'Alsace et la Lorraine, en deuil depuis 26 ans, lui seront rendues et que les plaies de 1870 seront à jamais cicatrisées.

La République se dévoue donc à la réparation de désastres de l'Empire.

Ici, dans la province de Québec, nous avons suivi avec orgueil l'immense entreprise du relèvement de cette vieille mère-patrie que nous aimons toujours et nous mettons tout notre cœur et toute notre âme à applaudir aujourd'hui le résultat de vingt-cinq années de régime républicain.

Un fait qui frappe tout esprit observateur, c'est qu'il ait fallu trois Républiques à la France pour apprendre à son peuple à user du droit de gérer ses propres affaires que lui avait donné 1789, pour saisir et pratiquer les institutions républicaines.

Il faut attribuer ce bizarre état de choses, sui-

vant M. de Lanessan dans sa *République Démocratique*, au fait qu'elle remit le soin de ses destinées tantôt à un dictateur, tantôt à une oligarchie, l'un et l'autre intéressés à limiter les libertés publiques et à maintenir la nation dans l'ignorance de l'art du gouvernement et dans l'inaptitude à l'exercice de ses droits.

Mais depuis un quart de siècle, grâce aux efforts d'ardents patriotes comme Thiers, Gambetta, Jules Fayre, Jules Ferry, Jules Simon, Challemel-Lacour, qui avaient pris comme devise de "mettre la République dans les sabots des paysans," l'esprit populaire s'est émancipé, et aujourd'hui on est républicain, on veut rester républicain, et on sait pourquoi et comment.



ocra-
inées
l'un
ques
rt du
e de

forts
ules
cour,
épu-
opu-
ubli-
quoi

